

1971-2021



CHANTIERS DE JEUNES Provence Côte d'Azur

50 ANS DE CHANTIERS



Pour construire ses loisirs
toute l'année...

**ÉTÉ
2021**

19 séjours sur 5
lieux de chantiers

De 13 ans à 17 ans



CONSTRUIRE SES LOISIRS

Un projet

Notre association a un rôle éducatif. Nous souhaitons rendre les participants, filles et garçons, acteurs de leurs vacances. L'animation chantier, les travaux utiles et la vie en collectivité permettent l'épanouissement de chacun dans le respect de la différence de l'autre. Nous donnons à tous, les moyens de s'affirmer au sein du groupe et de partager notre projet. Nos équipes d'animations amènent le jeune à se prendre en charge dans des situations différentes. Nous favorisons, par la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités.

Un Contrat

L'association des Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur passe un contrat avec ses adhérents. Il comprend la participation au chantier (5 heures généralement regroupées le matin), à la vie collective (courses, repas, entretien) et bien sûr aux loisirs de l'après-midi et aux soirées que les animateurs organisent avec les jeunes.

Une journée type

Après le petit déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que 2 jeunes partent seuls faire les courses. A leur retour, ils préparent une pause casse-croûte à 10h30, puis le déjeuner. Tous se retrouvent pour le repas vers 13h30.

L'après-midi, ils ont la possibilité de participer aux activités sportives et aux animations qui leur sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Le dîner, en général préparé par les jeunes, est prévu aux environs de 19h30.

La soirée est organisée en fonction des désirs du groupe et des opportunités, elle se termine vers 23h00. Certains impératifs peuvent modifier le planning de la journée (activités particulières, météo, travaux à finir, etc).

TOUS NOS SÉJOURS

***Le Fort Royal de l'île
Sainte Marguerite à
Cannes***

- du 05 au 17 Juillet 2021
- du 19 au 31 Juillet 2021
- du 02 au 14 Août 2021
- du 16 au 28 Août 2021

***La ferme pédagogique
agro-écologique de
Tavernes***

- du 05 au 17 Juillet 2021
- du 19 au 31 Juillet 2021
- du 02 au 14 Août 2021
- du 16 au 28 Août 2021

***Le Moulin de Saint
Cassien des bois à
Tanneron***

- du 05 au 17 Juillet 2021
- du 19 au 31 Juillet 2021
- du 02 au 14 Août 2021
- du 16 au 28 Août 2021

***Les canaux des
Canebiers à Mouans-
Sartoux***

- du 05 au 17 Juillet 2021
- du 19 au 31 Juillet 2021
- du 02 au 14 Août 2021
- du 16 au 28 Août 2021

***Les chantiers Neige et
Merveilles dans le parc
du Mercantour***

- du 05 au 17 Juillet 2021
- du 19 au 31 Juillet 2021
- du 02 au 14 Août 2021

Participation demandée

Pour tous les adhérents : 442 euros

Pour les adhérents réguliers de la région : 325 euros

Tarifs dégressifs pour les cannois : de 104 à 234 euros

Pour les structures : 585 euros

LE FORT ROYAL

DE L'ÎLE STE MARGUERITE À CANNES



Effectif

16 jeunes



Le lieu de vie

L'île Ste Marguerite est située à 15 minutes de bateau en baie de Cannes. Le Fort, du XVIIème siècle, est célèbre par la prison du Masque de Fer. Ce monument historique est aujourd'hui un centre d'animation et accueille différents groupes, tout au long de l'année.



Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses à Cannes et préparent les repas à l'exception du dîner qui est pris avec le service de restauration du Fort. Le groupe est hébergé dans des dortoirs de 6 à 8 lits.



Le chantier

Les travaux consistent à rénover, entretenir et aménager les différentes parties du Fort Royal (caladage, rejointoiement, rénovation intérieure...).



Les activités

Les activités de loisirs sont principalement axées sur la mer (catamaran, kayak de mer, baignade...), des animations sont organisées par l'équipe d'animation et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.

LA FERME PÉDAGOGIQUE

DE TAVERNES



Effectif

15 jeunes



Le lieu de vie

C'est à Tavernes, une petite commune du Var (83), que s'est créée l'association Dékal'âges. Leur but est de mettre en place un centre agro-écologique ayant pour objectif principal l'éducation à l'environnement et au développement durable. Dans le cadre d'un partenariat, nous allons cette année aider cette structure à construire différents supports pédagogiques, destinés à l'accueil de groupes.



Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses et préparent les repas. Ils sont logés en camp fixe sous tentes (type marabout).



Le chantier

Les travaux durant cet été seront orientés autour de trois axes : la création et la construction d'un abri pour les ânes et les chevaux sur l'espace pédagogique agricole, la restauration d'un puits, ainsi que l'aménagement d'un potager pédagogique.



Les activités

Les activités de loisirs sont principalement axées sur la découverte du milieu naturel (escalade, V.T.T, canyoning, kayak, baignade...), des animations sont organisées par l'équipe d'animation et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités. Il est à noter que l'association Dékal'âge offre également la possibilité de se former à l'éducation au développement durable.

LE MOULIN DE ST CASSIEN DES BOIS

À TANNERON



Effectif

15 jeunes



Le lieu de vie

Le moulin de St Cassien des bois se situe sur la commune de Tanneron. Le moulin est situé à proximité de deux bâtis majeurs, datant sensiblement de la même époque : la chapelle de St Cassien des bois construite au XIIème siècle et la Tour Quadrangulaire de St Cassien, ruine d'un ancien château fortifié, édifiée au XIème siècle.



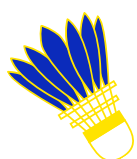
Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses et préparent les repas. Ils sont logés en camp fixe sous tentes (type marabout).



Le chantier

Il s'agit de préserver un patrimoine historique. C'est un bâti original, avec un canal intégré à la bâtisse. Les travaux consistent à rappareiller différents murs entamés les années précédentes, finaliser la toiture, poser le plancher, restaurer et reconstruire les pignons.



Les activités

Les activités de loisirs sont principalement axées sur la découverte du milieu naturel (escalade, V.T.T, canyoning, kayak, baignade...), des animations sont organisées par l'équipe d'animation et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.



LES CANAUX DES CANEBIERS

À MOUANS-SARTOUX



Effectif

15 jeunes



Le lieu de vie

Les canaux sont situés sur la commune de Mouans-Sartoux. Ils commencent à la jonction de la rivière de la Mourachonne et de la source de la Foux et se déroulent sur près de 3 kilomètres jusqu'au bout de la plaine des Canebiers. Ils servaient autrefois à irriguer la plaine composée de multiples parcelles de jardins ouvriers.



Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses et préparent les repas. Ils sont logés en camp fixe sous tentes (type marabout).



Le chantier

Dans la continuité des travaux effectués ces dernières années, au terme du projet de raccordement et de remise en état de l'ensemble des canaux, il s'agira d'aménager les berges des canaux et de consolider les différents murs de soutènement.



Les activités

Les activités de loisirs sont principalement axées sur la découverte du milieu naturel (escalade, V.T.T, canyoning, kayak, baignade...), des animations sont organisées par l'équipe d'animation et/ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.

NEIGE ET MERVEILLES

PARC DU MERCANTOUR



Effectif

12 jeunes



Le lieu de vie

Le hameau de la Minière de Vallauria, géré par l'association Neige et Merveilles, est situé à 1 400 mètres d'altitude, aux portes de la Vallée des Merveilles, entre St Dalmas de Tende et Castérino. Depuis plusieurs années, différents chantiers sont consacrés à l'aménagement de la mine et de ses abords en vue d'une future ouverture au public. À la suite de la tempête Alex, certains sentiers sont devenus impraticables en voiture, rendant la logistique plus compliquée que d'habitude. Malgré tout, le site reste accessible par un sentier pédestre reliant le village de Tende au gîte.



Le mode de vie

Les jeunes sont hébergés dans les locaux de Neige et Merveilles. Ils participent à tous les moments de vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils ont la responsabilité de faire les repas eux-mêmes, en tenant compte des denrées mises à leur disposition et en concertation avec l'ensemble du groupe.



Les chantiers

Soutien à la mairie de Tende : La vallée de la Roya a été grandement impactée par la tempête Alex, nous allons donc dégager et reconstruire un sentier de randonnée pédestre allant vers la vallée des Merveilles.

Calade d'accès : les travaux consisteront à continuer la calade déjà existante près de l'entrée de la galerie Santa Barbara et ce jusqu'au centre d'interprétation.

Parcours d'interprétation : Il y aura trois ateliers distincts : Un atelier visant à déblayer le sentier, un autre pour construire un muret en pierre sèche servant à délimiter le sentier et le dernier qui prendra la forme d'un aménagement paysager de l'éboulis délimitant le sentier.



Les activités

Les activités sont axées sur la découverte des sites archéologiques et du Parc du Mercantour, ainsi que sur la pratique des sports liés à la montagne, mais aussi sur diverses animations organisées par l'équipe d'animation et / ou le groupe durant le séjour (jeux, veillées, spectacle) en fonction des envies du groupe et du budget alloué aux activités.

Indispensable :

Duvet chaud + bonnes chaussures de montagne, Carte d'identité (passage par l'Italie + attestation de sortie de territoire)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Comment s'inscrire

Une réservation téléphonique est préférable.

Vous avez un délai de 5 jours pour nous faire parvenir votre fiche d'inscription, l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et les 50% d'arrhes.

Nous vous confirmons alors l'inscription par courrier ou par mail en y joignant notre projet éducatif et les pièces à compléter pour votre dossier : fiche sanitaire de liaison, autorisation parentale.

Le solde de votre participation devra nous parvenir **30** jours avant le début du stage (sans quoi la votre réservation ne serait plus prioritaire) avec un certificat médical de "*non contagion, d'aptitude à la pratique des sports de plein air et d'aptitude à la manipulation des denrées alimentaires*". Vous recevrez alors une "feuille de route" vous donnant toutes les informations complémentaires (heures de rendez-vous, affaires indispensables...).

Règlement par chèque à l'ordre Chantiers de Jeunes P.C.A

Les **chèques vacances** sont acceptés.

Pour les aides aux vacances de la CAF, nous consulter.

l'adhésion

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros.

Réduction

Pour les séjours, à l'exception des institutions, une réduction est accordée aux adhérents réguliers de la région PACA et les Cannois bénéficient de tarifs dégressifs dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (sur présentation du quotient familial fourni par la CAF, ou à défaut de l'avis d'imposition)

Annulations

De votre part : L'adhésion n'est pas remboursable. Moins de 30 jours avant le début du stage le montant des arrhes sera retenu (le cachet de la poste faisant foi). Arrivées tardives et départs anticipés ne font l'objet d'aucun remboursement.

De notre part : Nous nous réservons le droit d'annuler certains séjours en fonction de l'obtention des subventions requises. Dans un premier temps nous vous ferions une autre proposition, dans la mesure de nos possibilités. Si celle-ci ne vous convenait pas, nous vous rembourserons la totalité de vos versements.

INFORMATIONS DIVERSES

Autorisations de travaux

Nous nous réservons le droit de modifier les travaux initialement annoncés en fonction de l'obtention des autorisations de travaux requises.

Réglementation

Tous nos séjours sont déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport, selon la réglementation en vigueur concernant l'accueil d'adolescents.

Agréments

Notre association est agréée "jeunesse et éducation populaire" par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et "association de défense de l'environnement" par le Ministère de l'Environnement.

Encadrement

Les directeurs et animateurs sont diplômés, leur rôle est d'accompagner les jeunes dans l'organisation et la mise en place du séjour. Ils sont garants de la sécurité morale et physique des jeunes.

Assurance

Une assurance responsabilité civile et individuelle accident est comprise dans le prix des activités.

Tarifs

Nos tarifs tiennent compte des subventions allouées par la Ville de Cannes, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du logement et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Fiche d'inscription

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

.....

Profession :

N° tél :

E-Mail :

Autorise mon fils, ma fille :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

N° tél :

E-Mail :

à participer aux activités organisées par les Chantiers de Jeunes et je
l'inscris au séjour de :

Du : au :

Pendant ce séjour vous pourrez me joindre :

.....

Tél :

Je souscris aux conditions générales. J'autorise les organisateurs à faire prodiguer les soins médicaux et chirurgicaux éventuellement nécessaires. Veuillez trouver ci-joint le règlement de l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et 50% du prix du séjour à titre d'arrhes.

J'autorise les C.J.P.C.A à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de présentation et de promotion des chantiers bénévoles :

OUI NON

Signature des parents :

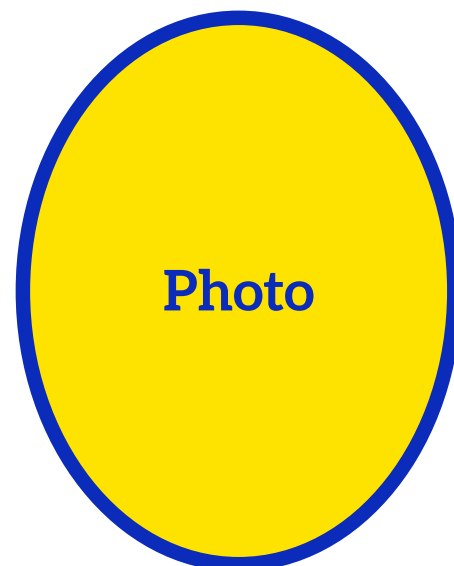
Pourquoi je veux participer à ce chantier ?

.....

.....

J'ai pris connaissance du contrat que les Chantiers de Jeunes passent avec moi (5h00 de chantier, vie collective, voir projet de l'association) et je m'engage à participer à sa mise en oeuvre lors de mon séjour.

Signature du participant :



**Vous détenez à présent
toutes les informations
nécessaires. Il ne reste plus
qu'à vous inscrire le plus
rapidement possible.**



**Chantiers de Jeunes Provence
Côte d'Azur**

7, avenue Pierre de Coubertin

06150 Cannes la Bocca

☎ : 04 93 47 89 69

✉ : cjpca@club-internet.fr

www.cjpca.org

